

Saint-Privat-en-Périgord

Conversation avec...



Cette rubrique n'a pas d'autre prétention que celle de fixer la mémoire de nos communes et pour cela nous allons à la rencontre de nos aînés afin qu'ils nous racontent leurs souvenirs et nous donnent ainsi une image d'un temps que nous n'avons pas connu. Les propos que vous allez découvrir n'engagent que leurs auteurs et ne sont qu'une facette du miroir du passé. Merci à eux pour cette générosité.

M^r Christian MIANE

(4^{ème} partie)

L'ARGENT

Vous savez, maman avait peur que je meurs de faim...

Je l'ai appris à 65 ans. Elle est morte j'avais 18 ans...

Elle avait convaincu mon père à l'idée que j'allais mourir de faim.

Et mon père a converti mon frère. Ils ont déposé au Crédit Agricole de l'argent pour que je puisse faire face aux événements de la vie... Et ça s'est transformé en assurance vie. Moi je ne m'occupe pas de l'argent, je fais confiance...

Quand j'étais vicaire, comme je vous ai dit, j'étais commis... Tous les dimanches, après le repas de midi, le curé mettait l'argent sur la table de la salle à manger. On comptait les quêtes, on roulait dans des



bouts de papiers... On déchirait des livres puisqu'il n'y avait pas de papiers dans les banques... et dessus on marquait le montant...

Quand j'étais curé de St-PRIVAT... il y avait des quêtes.

J'avais des petits sacs, je les ai encore, je n'arrive pas à m'en débarrasser... des petits sacs en tissu et un papier "Messe de telle

heure à tel endroit", "obsèques de untel" et je l'attachais et je le portais à celui que, pompeusement j'appelais "le comptable".

Le premier dimanche quand je suis arrivé (à St PRIVAT), tout seul, j'ai mis les trois ou quatre paquets de petits sacs de quête... C'était des poches que j'utilisais à l'époque. Je n'avais pas les sacs en tissu. Quand j'ai vu ça et que je me suis mis à trier, à compter... Je me suis mis à pleurer. Je me suis dit "Tu n'es pas curé pour compter des sous".

Alors après avoir pleuré un bon coup, j'ai mis un tapis là-dessus.

Le lendemain matin à la messe... il y avait huit à dix personnes à St-PRIVAT... J'ai demandé aux personnes qui étaient là. "Voilà il faudrait compter l'argent, l'apporter à la poste... qui veut s'en occuper ? Je vous laisse 5 minutes pour en parler". Je suis allé au presbytère. Quand je suis revenu M^{me} JOYEUX qui était la veuve du notaire et qui habitait en face de la salle des fêtes... pas la maison de M^{lle} AYRAULT, la maison d'à côté où il y a l'escalier. Elle m'a dit : "bien Monsieur le curé on s'en charge, M^{me} MORILLON, M^{me} SIGNAC, Laurette et moi. Nous compterons l'argent, on le roulera et M. SIGNAC le portera à la poste. Il tiendra un cahier. Sur la page de droite on mettra les sorties, sur la page de gauche les entrées".

Dans les entrées, il y avait les quêtes et le denier de l'église. Et je n'ai jamais, de toute ma vie, après, touché une seule fois une pièce d'argent ou un billet. Et j'ai toujours eu des gens qui me rendaient compte tous les mois. C'était simple, moi je voulais que notre entretien se termine toujours quand ils me présentaient les comptes... nous avons tant en caisse... Ce mois-ci nous avons dépensé combien ? Vous saviez ce qui restait. Je peux dépenser combien pour ne pas attaquer le capital ? Et c'est comme ça que j'ai pu faire restaurer les salles de St-PRIVAT, de St AULAYE, et "bâtir" à RIBERAC les salles paroissiales... parce que j'avais un comptable qui gérait... sur un compte à part.



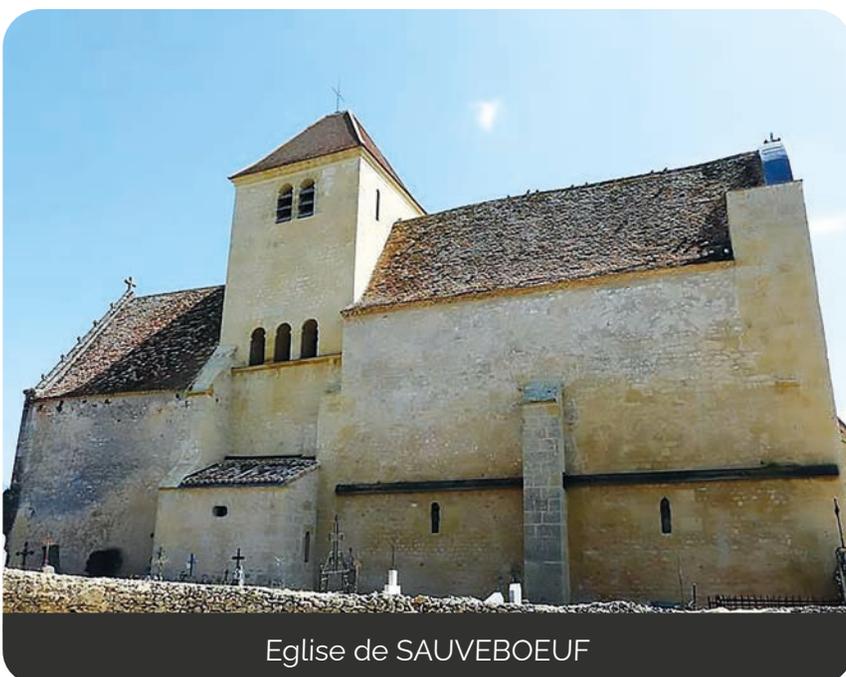
Eglise de SAUVEBOEUF

Est-ce que le système est hiérarchisé ? On reçoit les quêtes et on transmet à l'échelon supérieur et ainsi de suite ?

Il n'y a pas d'ainsi de suite. Ça s'arrête à l'évêché... au Diocèse. Alors il y a une partie des ressources qui reste à la paroisse pour le fonctionnement, l'entretien du presbytère, le logement du curé, les besoins de la paroisse... Pour payer les réparations, on en fait faire le plus possible par les communes. La moitié des quêtes du dimanche part à l'évêché, l'autre partie reste à la paroisse. Et c'est avec ça que la paroisse fonctionne. Le Denier de l'église ou le Denier du Culte, c'est la même chose, transite par la paroisse et va à l'évêché... et c'est ce qui fait le salaire

des prêtres... à parts égales... l'évêque à le même salaire que moi. Ce qui est normal... mais aucune des quêtes ne va dans la poche du curé.

Et maintenant c'est d'autant plus surveillé, que Monsieur HOLLANDE nous a mis deux commissaires aux comptes, nommés par le procureur de la République à PERIGUEUX que nous payons, nous les prêtres et qui contrôlent nos comptes... Dans une association classique le commissaire aux comptes, il est désigné par le Conseil d'administration... et nous avons un conseil d'administration composé de l'évêque, du Vicaire général et des Vicaires épiscopaux.



Eglise de SAUVEBOEUF



Reconstitution moissons à SAUVEBOEUF

On reçoit un traitement de l'évêché. On a un compte bancaire. Les Évêques ne se réunissaient pas tous les ans comme ils le font maintenant. Il n'y avait que les Cardinaux et les Archevêques, donc quinze à vingt personnes qui se réunissaient. Lorsqu'il a été question de cotiser pour la sécurité sociale, je n'étais pas encore prêtre. Le Cardinal LIENARD a dit "Ce n'est pas la peine de prendre une assurance, les curés sont nourris par les paroissiens, ils meurent dans leur paroisse, ils sont choyés, entourés !" et tant et si bien que ma retraite officielle est de 336€... et l'évêché complète. On a 1183€ par mois.

LA PROPRIÉTÉ

Lorsque nous étions à SAUVEBOEUF, mes parents et mon grand-père maternel vivaient ensemble dans la maison de ce dernier. Vous avez peut-être vu un joug là-bas, dehors... C'est le cadeau de mon père le jour de son mariage. Son beau-père lui a offert un joug. Mon père a été déshérité parce qu'il s'est marié avec la fille qu'il aimait, et non pas avec celle que ses parents lui destinaient. Mon grand-père maternel avait acheté une maison brûlée. Et pendant un an et demi ou deux ils ont couché sous la charrette entre quatre murs brûlés. Il y avait un lit derrière les vaches où couchait la bonne. Ils ont reconstruit la maison.

Concernant mon frère, mes parents se sont saignés aux quatre veines pour lui donner une éducation et faire de lui un instituteur. Ils l'avaient mis pensionnaire à BELVES, il y a un collège.

Quatorze jours avant de passer le brevet, qui permettait à l'époque d'être enseignant, il s'est levé en pleine nuit et il est rentré à la maison... parce qu'il ne voulait pas être instituteur, il voulait être agriculteur.

Et... mon père l'a remis dans la voiture et l'a ramené à BELVES. Le proviseur lui a dit :

- "Je le mets dehors, et je vous promets que personne

ne le reprendra avec le dossier que je vais lui faire." Ah oui ! A l'époque c'était comme ça. Alors mon frère a été agriculteur... Et quand il s'est marié il a fallu l'installer. On n'avait plus de terres, on n'avait plus rien. Alors ils ont acheté une propriété à BERGERAC, à côté de la poudrerie. Ils ont emprunté... Plus tard mon père a été exproprié, mais il est mort avant la fin de l'expropriation... et... j'ai hérité de ma part. Comme mon père et mon frère étaient décédés, ma belle-sœur a hérité de la part de son mari.

Cet argent je n'avais pas du tout envie de m'en occuper. Un ami de la famille, Maître MORAND-MONTEIL, un avocat de BERGERAC, qui a 96 ou 97 ans maintenant, m'a dit "Veux-tu que je m'occupe de ta part en souvenir de ton papa ? Et ce sera gratuit pour toi". Pour l'évaluation de l'expropriation l'avocat a demandé le transport du tribunal sur les lieux. Moi, je n'ai rien dit. Je ne comprenais rien, et je dois dire que je m'en fichais éperdument. Lorsque le tribunal s'est transporté sur les lieux, l'avocat m'avait dit :

- "Christian tu viens avec moi, il faut que tu sois avec moi. Ils vont dire des choses abominables sur ton père, sur ton frère, que ce n'est pas une bonne propriété, que ce n'est pas bien entretenu. Tu ne dis rien !".

Je n'ai rien dit. A la fin, le juge lui dit (et il l'avait déjà dit à PERIGUEUX lors de la première séance) :

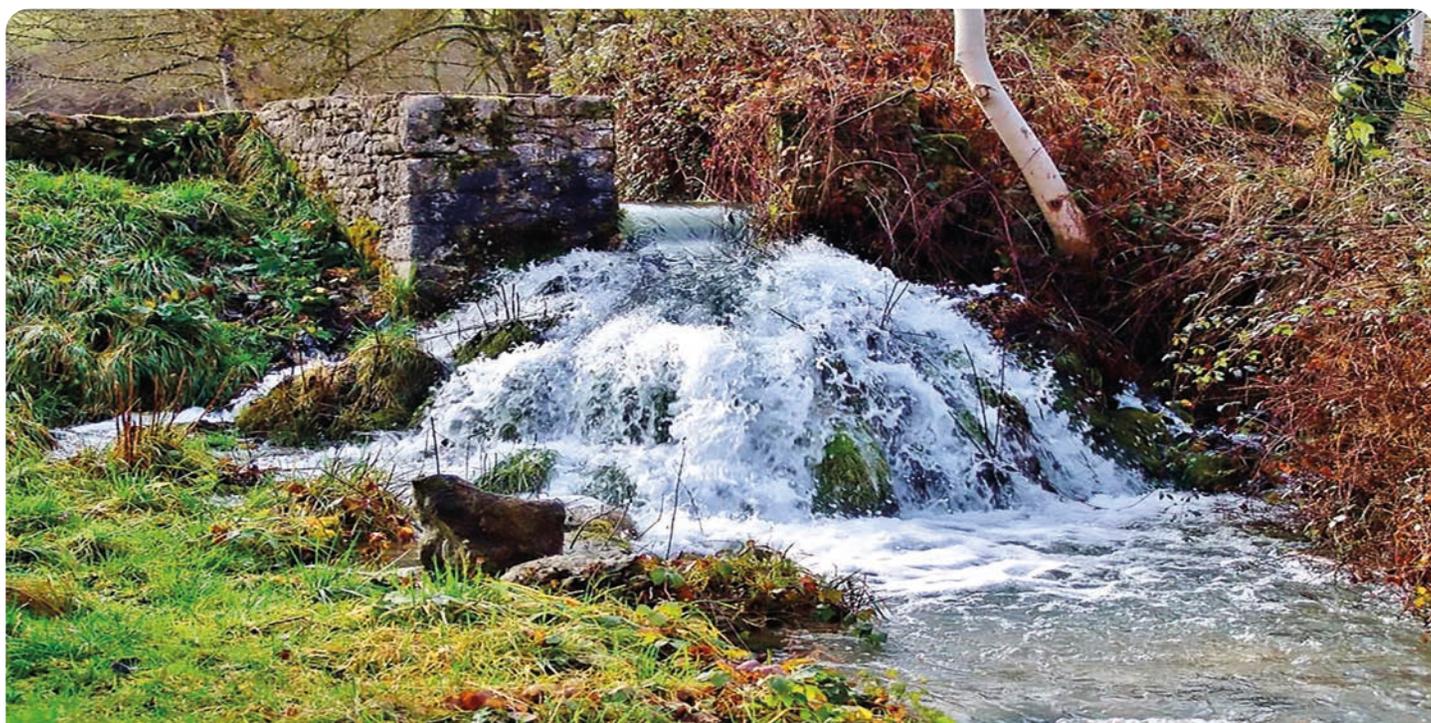
- "Votre client est muet ?"

Maître MORAND-MONTEIL a répondu :

- "S'il me paie, c'est pour que je gagne ma croûte, donc je parle pour lui. Mais nous sommes d'accord, ne vous inquiétez pas".

Et lorsque le Maire a reculé avec sa voiture pour prendre l'allée et partir, on s'est assis par terre au milieu de la cour.

J'ai dit : "Maître, s'asseoir par terre, au milieu de la cour ?"



le Drayaux

Le juge des expropriations est arrivé à la maison dans la même voiture avec le Maire de BERGERAC et avec la greffière derrière, tout ça dans la voiture du maire.

- "Je proteste énergiquement et je demande une sanction".

Le juge dit :

- "Maître, vous savez que je vais être cassé, que je vais finir comme avocat ?"

- "Moi mon client m'a demandé de faire cette remarque, je la fais. Vous avez pris vos responsabilités, il faut aller au bout".

Quand ils sont partis je lui ai dit :

- "Vous n'auriez pas dû faire ça ! Il va perdre sa place quand même !"

Il me dit : "Ne t'inquiète pas ! Ça rend service aux autres, parce que c'est un sale bonhomme".

Le juge a été cassé. Il a fallu reprendre le jugement à zéro et on est allé en Conseil d'Etat.

Cet héritage !

Comme le clergé était considéré comme profession libérale, avec les lois de la SAFER, je n'avais pas le droit d'hériter d'un bien agricole, même s'il venait de mon père, sans payer des droits. Les droits s'élevaient à 56 %.

L'avocat m'a dit :

- "Pour ne pas payer de droits, il te faut acheter de l'immobilier. Tu achètes une étable à cochons démolie, pourvu qu'on voit des poutres, qu'on voit

des tuiles, des murs, même si c'est cassé. Tu as six mois".

Les six mois ont passé... il m'appelle un vendredi à 16h15, et me dit "Tu as investi j'espère !"

- "Maître, vous êtes d'une curiosité, à laquelle je ne répondrai pas".

Il me dit : "Je pense que tu ne t'en es pas soucié du tout !".

- "Et oui Maître, et puis j'ai autre chose à faire"

- "Ce soir à minuit tu perds 56 %, je peux le faire prolonger jusqu'à lundi soir, mais c'est tout ! Alors achète vite quelque chose !

56 %, il ne me restait plus rien.

J'étais curé de THIVIERS et je connaissais l'adjudant commandant la brigade de gendarmerie... il arrivait de BRANTOME. Je vais le trouver.

- "Bon, je suis dans la mouise jusque-là, et même dépassé, il faut que j'achète quelque chose"

- "Je peux me faire porter raide demain dimanche. Je suis chef de brigade et les gendarmes comprendront."

- "Dimanche, moi j'ai la messe à dire le matin. Je serai libre l'après-midi... et lundi si je n'ai pas d'enterrement"

Il me dit "Si vous avez un enterrement vous vous faites remplacer".

A l'époque c'était les prêtres qui faisaient tout on n'avait pas d'équipe de laïcs comme maintenant.

On a couru BRANTOME, on n'a rien trouvé. On arrive au lundi à midi, et l'adjudant me dit "ça se termine ce soir. On va aller à BOURDEILLES !".

On arrive à BOURDEILLES, il tourne ici et là, il y avait un bien à vendre. Je dis : "Je l'achète !". Il y avait des piquets, quatre rangées de fil de fer barbelé là devant et les volets de la maison étaient cloués en croix. J'ai répété "J'achète !". On relève le numéro de l'agence... On va à la cabine téléphonique, contre le château... j'ai appelé Maître MORAND-MONTEIL, je lui ai dit "J'ai acheté !" Il me dit "Tu es sauvé !".

Au bout de 6 mois, le chef de centre des pompiers de St-AULAYE, qui était plâtrier-peintre, me dit :

- "Dis donc, tu as acheté une maison tu m'as dit ?"

- "Oui !"

- "Et tu y es entré ?"

- "Non ! Les volets sont cloués et je n'ai pas de clé !".

Il me dit : "Tu as un acte de propriété ?"

- "Oui ! J'ai l'acte du notaire".

- "Mets-le dans le camion on y va voir"

- "Mais pourquoi tu me fais prendre l'acte de propriété ?"

- "Si tu n'as pas de clé et que les gendarmes passent on va avoir des soucis".

En effet les gendarmes sont passés. On aurait dit qu'ils le sentaient. Mais ils ne se sont pas arrêtés. Il a ouvert, on est entré. Il y avait une cheminée, un évier. Là il n'y avait pas de porte. Là c'était l'écurie, il y avait un camion de fumier là-bas (dit-il en nous indiquant les quatre coins de la pièce)

Il me dit : "Tu sais on peut faire quelque chose de bien, tu me laisses ton acte..." et il a aménagé la maison comme ça.



Prison de Mauzac en 1944

LE CAMP DE PRISONNIER

J'ai toujours connu ce camp de prisonniers. Ces baraquements avaient été construits dans la plaine, à SAUVEBOEUF dans la commune de LALINDE, il était prévu d'y bâtir une poudrerie nationale.

On allait se promener dans les buses d'égouts, au grand dam de nos parents... C'était du béton armé, on ne risquait rien. C'était interdit mais on y allait quand même. Dans ce camp de prisonniers, un des baraquements était destiné aux Espagnols qui avaient fui FRANCO et qui étaient là pour travailler à la construction de la poudrerie. La guerre a éclaté, et la poudrerie n'a jamais été faite. Heureusement, ce serait des ruines maintenant.

L'autre baraquement, le long de la route, avait deux parties. Il y avait les condamnés à perpétuité et les condamnés à mort. A l'époque les condamnés à mort allaient à BORDEAUX, au fort du HÂ pour y être guillotins. Tous les 15 jours il en partait un,

deux ou trois... alors enchaînés, avec les gendarmes. Nous, les enfants du village, on criait, "assassins !". Et Monsieur le curé, depuis le presbytère, à côté nous disait "Non, les enfants ! Il ne faut pas ! Vous savez, ils vont à la mort !"

C'était une prison de droits communs ?

J'y ai vu les Gaullistes, j'y ai vu les Pétainistes. Vous savez ça changeait en fonction des gouvernements... J'y ai connu à un moment donné une douzaine de prêtres et d'évêques. Ils étaient Gaullistes et c'est PETAINE qui était au pouvoir. Les évêques dans un diocèse ça s'exprime. On disait à notre curé qui était en soutane noire, on lui disait "ils ont des ceintures rouges, ils ont des boutons rouges et ils ont une croix en or ! C'est quand même plus joli que vous !". Je savais pas ce que c'était qu'un évêque... Il y avait des barbelés... Je vais vous montrer la photo du camp... Voilà le camp...



Nouvelle prison de Mauzac (vue aeriennne)

Il y a une église à côté ?

C'était l'église du village. Là, le presbytère et je vais vous montrer ma maison natale. Et là il y avait les condamnés à mort et les droits communs. L'enceinte était gardée par les CRS... Voilà la prison, la route et ici ma maison natale, le presbytère, l'église et le village de DRAYAUX où j'habitais....

Le camp existe toujours ?

Alors non ! Il y avait un camp d'hommes là et à un kilomètre plus loin un camp de femmes, le long du canal. C'est la prison actuelle. Il y avait deux prisons, une prison d'homme et une prison de femmes.

(Extension de la prison de MAUZAC, le camp Nord se situait sur la commune voisine de LALINDE, à SAUVEBOEUF... Prison militaire lors de la Seconde Guerre mondiale, puis prison lors de l'Épuration, le camp a ensuite servi d'internement aux relégués (les anciens bagnards) et lors de la Guerre d'Algérie, à partir de janvier 1961... Après 1962, les objecteurs de conscience y ont été internés et ultérieurement le camp a été presque entièrement rasé pour laisser la place à des bâtiments d'entreprises et à une déchetterie.) (wikipédia)

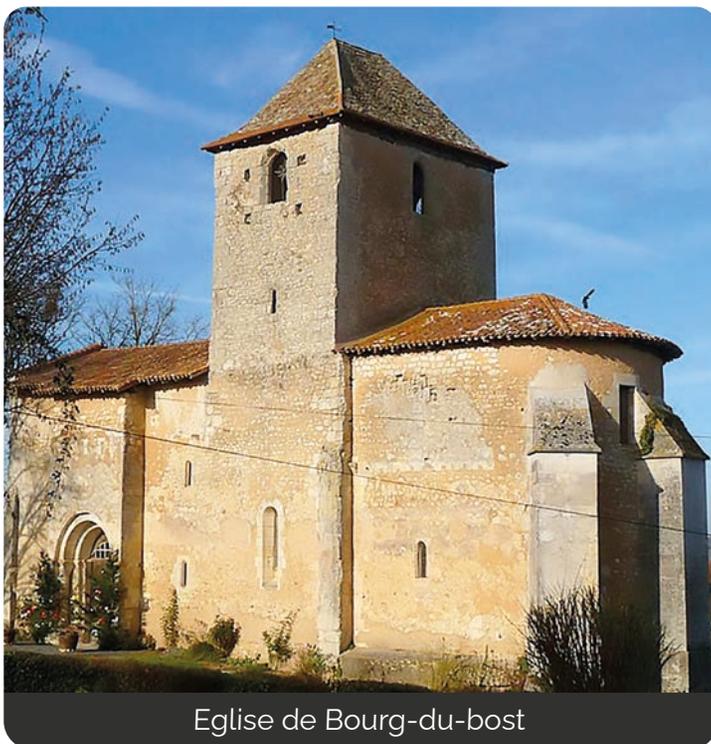
Pour un enfant, vivre à côté d'une prison... vous voyiez les détenus derrière les barbelés ?

Oui, on parlait avec eux. C'est peut-être les racines de ma vocation. Et en particulier une vieille dame, que moi à 7-8 ans, je voyais vieille. Elle venait voir son fils qui avait 18 ans et qui était condamné à perpétuité. Il refusait de la recevoir au parloir. Elle nous faisait pitié cette vieille dame parce qu'elle pleurait tout le temps et elle regardait son fils de l'autre côté des barbelés. Il était interdit de parler aux prisonniers... Alors, nous les enfants on criait... On surveillait et on criait "je t'aime ! Tu me manques ! Mon lit est froid !". Les familles des détenus nous donnaient des demi-carrés de chocolat ou des bonbons. On n'avait pas ça, chez nous, à la campagne. Pour des morceaux de bananes on criait des choses que l'on ne comprenait pas. "Mon lit est froid" ! On ne comprenait pas, à l'époque, ce que ça voulait dire.

C'était les familles des détenus qui vous demandaient de crier cela ?

Oui, nous on pouvait, pas les familles... et les CRS ne nous disaient rien. On était trois copains, on avait des vélos et... à la relève de la garde... on surveillait. Les CRS couraient les filles du village. Quand ils allaient dans le parc avec une fille du village, avec notre vélo on allait chercher la maman. Vous comprenez que ça chauffait pour la fille et pour le CRS aussi. Donc ils nous foutaient la paix. Ils achetaient notre silence en nous laissant crier.





Eglise de Bourg-du-bost

LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE BOURG DU BOST

C'est ma brouille avec M. CAZEAU. Bernard CAZEAU était conseiller général, médecin de famille et donc je le rencontrais dans les maisons à côté des malades, des morts.

Le Maire était de droite et CAZEAU était à l'époque, de gauche. Il n'a pas voulu, en tant que conseiller général du canton, aider à la restauration de l'église. Le maire n'était pas du bon côté et pendant la restauration qui a duré neuf ans, j'ai dit la messe dans le temple protestant, les enterrements, les cérémonies et tout... Il y avait le journal "l'Écho du Ribéracois" que tous les gens du coin lisaient parce que c'était les potins, les cancons, la rubrique des chiens écrasés. Il n'existe peut-être plus...

Le journal existe encore...

Ah Bon ! je croyais qu'il n'existait plus... donc je lis dans l'Écho du Ribéracois "Grand concert d'inauguration de l'église de BOURG du BOST".

Or, on ne peut pas faire un concert dans une église sans l'autorisation du curé. J'appelle et c'est le Maire de L'ISLE, M. CONSTANT qui m'a répondu. Je me suis bien gardé de me faire connaître parce que je le connaissais et... alors j'ai reculé un peu le téléphone pour qu'il reconnaisse le moins possible ma voix...je lui ai dit : "Qui c'est qui organise ce concert, le Conseil Général ? Il y a beaucoup de places dans cette église ?". Il m'a dit "Je ne sais pas, on n'est pas encore allé la voir, mais cette nuit on a collé les affiches du concert..."

Alors j'ai dit "Vous ne savez pas Monsieur, mais le concert n'aura pas lieu parce que je l'interdis. Je suis le curé de BOURG du BOST" et Crack ! J'ai

raccroché tout de suite. Le père de M. CONSTANT était économe à la MEYNARDIE, donc je le côtoyais quasiment au moins une fois par semaine.

MA NOMINATION À RIBERAC

Un jour, l'évêque me convoque et me dit :

- "Je vous nomme curé à RIBERAC".

Je lui dis : "Monseigneur ce n'est pas possible !" (rire).

Il me dit :

- "Je maintiens, je vous nomme curé de RIBERAC".

- "Mais je ne peux pas y aller ! Avec M. CAZEAU, ça va être la guerre permanente ! On va faire mieux que Don CAMILLO et PEPONNE". (rire)

Alors, l'évêque appuie sur une touche du téléphone... Rentre le Vicaire général qui était là, bien sûr, en train d'attendre derrière la porte. Il n'écoutait pas ! Il était sourd le pauvre homme.

Il me dit :

- "Christian ! Je suis content de vous rencontrer".

- "Pas moi figurez-vous, surtout avec ce que l'évêque vient de me dire".

Il me répond :

- "Tout est arrangé".

- "Avec CAZEAU pour arranger les choses ce n'est pas possible".

Il me dit :

- "Il vous attend demain soir à 19h".

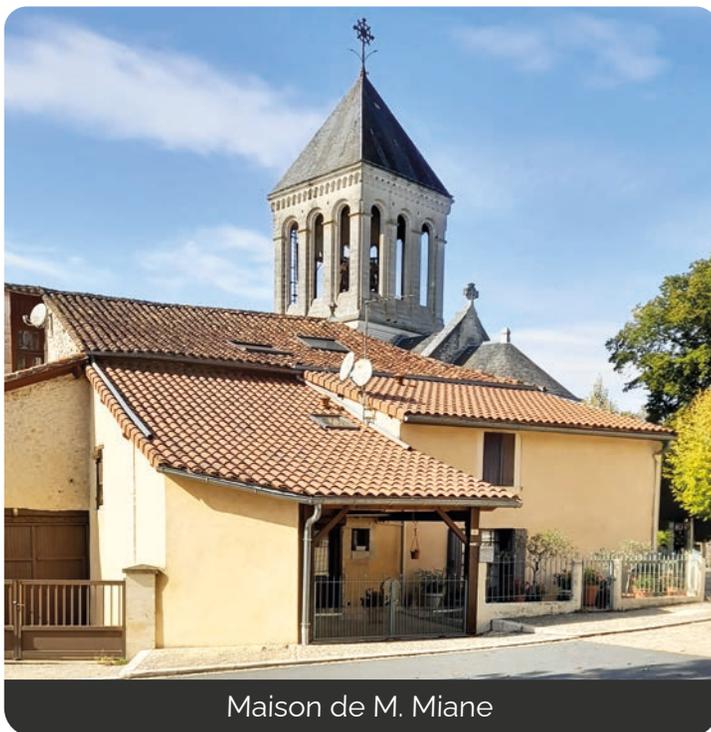
- "Mais moi, Je ne veux pas y aller !".

- "Christian ! Allons !". L'évêque était resté bouche cousue.

Alors je lui dis :

- "Monseigneur c'est tout ce que ça vous fait. Vous envoyez un de vos prêtres à l'abattoir et vous restez muet comme une carpe ?"

Il me répond : "Père MIANE, tout est arrangé !".



Maison de M. Miane

On est allé le lendemain au rendez-vous avec le Vicaire. Il venait d'être ordonné depuis deux mois.

On monte au second, à la mairie, je ne sais pas si vous connaissez, à la mairie de RIBERAC, à la salle des rendez-vous, au second. Il y avait peut-être vingt personnes qui attendaient.

Madame MERCIER ouvre la porte, elle avait une liste. Elle appelle une famille, ça a duré dix minutes, même pas. Puis la porte s'ouvre à deux battants. M^{me} MERCIER avait une chemise rouge, à la main. Je ne la connaissais pas à l'époque, je l'ai connue après, elle habitait à côté de l'église de FAYE, elle en avait la clé.

- "Monsieur Bernard CAZEAU, Maire de RIBERAC, Conseiller Général du canton", là elle a bien insisté, "Président du Conseil Général, va recevoir Monsieur l'Archiprêtre Christian MIANE et son Vicaire !".

Moi je n'arrivais pas à me lever. Il était capable de me jeter aussitôt quand je me présenterai devant la

porte, devant tout le monde. Pas le pied au derrière, parce qu'il est quand même intelligent, mais avec grande envie de me le donner. Je me présente sur le pas de la porte. "Quelle joie !" dit-il "et quel bonheur, jamais l'évêque n'a trouvé quelqu'un d'aussi important et intéressant que vous !". Moi je suis resté figé. Figé ! (rires). M^{me} MERCIER m'a secoué le bras, elle m'a dit "Allez-vous asseoir !". On a ouvert une bouteille de champagne. CAZEAU m'a dit "De quoi avez-vous besoin ?".

- "Monsieur le Maire, je n'en sais rien je ne suis pas rentré dans le presbytère".

- "C'est pareil pour moi, le curé m'a interdit l'église !"

- "Ah ! Bon ! L'église vous est interdite"

- "Oui !"

Alors je lui dis : "Mais pourtant elle a besoin de réparations..."

J'en ai profité... Voilà... Et maintenant nous sommes devenus les meilleurs amis du monde. (rires)



Vous venez de lire les derniers échanges que nous avons enregistrés avec Christian MIANE. Nous sommes allés le revoir et l'accueil a toujours été chaleureux.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient témoigner sur leur passé et ainsi participer à la collecte de nos mémoires, vous pouvez contacter :

- M. Alain LUCOT au 06 86 90 70 55 ou M. Dominique RABOISSON au 06 71 27 86 05.